

SYNTHESE DES DÉLIBÉRATIONS



CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Déville lès Rouen, légalement convoqué le 23 avril 2026 s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Mirella Deloignon, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte de manière publique.

Étaient présents : Deloignon Mirella, Dufour Xavier, Boutigny Annette, Jaha Mohamed (arrivé à 18h09), Appriou Philippe, Marin-Curtoud Virginie, Vallant Jérôme, Guillet Dorothée, Ridez Yoann, Boutin Annie, Deme Abdoul-Aziz, Nectoux Béatrice, Iacopino Laurent, Thiessé Stéphanie, Monteiro Rodolphe, Police Perle, Guillet André-Philippe, Delpierre Dit Cafarin Caroline, Allain Jessy, Hatton Romain, Binard Sylvie, Achenza Anthony, Desnoyers Nathalie, Hébert François, Etancelin Séverine, Gissinger Alban, Nicolle Nadia, Claudel Guillaume, Lethuillier-Levet Valérie.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Mottet Delphine à Boutigny Annette, Delahaye Joël à Dufour Xavier, Belhadj Lazreg à Gissinger Alban, Lefevre Amélie à Lethuillier-Levet Valérie.

Secrétaire de séance : Alban Gissinger.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2026 est approuvé.

N°26-22 Tarifs municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs municipaux qui seront effectifs dès le mois de juillet 2026 pour l'accueil de loisirs et la restauration, et dès septembre 2026 pour les autres tarifs.

N°26-23 Tarif Taxe sur la Publicité Extérieure (TPE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs proposés de la taxe sur la publicité extérieure.

N°26-24 Mise à jour du Règlement Budgétaire et Financier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Règlement Budgétaire et Financier de la commune.

N°26-25 Election des délégués du Conseil Municipal au syndicat intercommunal des biens communaux de la Muette

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix (Gissinger Alban - pouvoir de Belhadj Lazreg, Nicolle Nadia, Claudel Guillaume, Lethuillier-Levet Valérie - pouvoir de Lefevre Amélie, ne prenant pas part au vote), décide de désigner :

Titulaires : Yoann RIDEZ, Xavier DUFOUR - Suppléants : Philippe APPRIOU, Annie BOUTIN

N°26-26 Désignation des représentants du Conseil Municipal à la Commission Communale des Impôts Directs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste suivante de 32 noms, scindée en 16 titulaires et 16 suppléants :

Membres titulaires : Xavier Dufour, Annette Boutigny, Mohamed Jaha, Delphine Mottet, Jérôme Vallant, Annie Boutin, Philippe Appriou, Dorothee Guillet, Aziz Deme, Yoann Ridez, Virginie Marin-Curtoud, Laurence Cadiou, Stéphanie Barbier, Lazreg Belhadj, Nadia Nicolle, Guillaume Claudel.

Membres suppléants : François Hébert, Perle Police, Rodolphe Monteiro, Nathalie Desnoyers, Sylvie Binard, Anthony Achenza, Caroline Delpierre Dit Cafarin, Romain Hatton, Stéphanie Thiessé, Joël Delahaye, Jessy Allain, Guillaume Franchet, Dominique Borelli, Valérie Lethuillier-Levet, Alban Gissinger, Amélie Lefevre.

N°26-27 Désignation des représentants du Conseil Municipal à la Commission Communale d'Accessibilité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

Madame le Maire

Elus du Conseil Municipal : Jérôme VALLANT, Xavier DUFOUR, Jessy ALLAIN, Rodolphe MONTEIRO, Guillaume CLAUDEL

Représentants des associations de la ville : Michel SERVO (France Parkinson), Denis BANOS (Arts et cheveux d'argent)

Représentants du CCAS : Jocelyne GERVAIS, Loïc RADUT

Représentants des associations de personnes en situation de handicap : Dany ACHENZA, Bénédicte LEGRAND (Les Fougères), Marie-Paule LE NORET (Les Fougères)

Représentant des pompiers : Jean-Sébastien BREBION

Représentants des usagers : Liliane CHEVAUX et Pascale LAUGEOIS (assistantes maternelles)

N°26-28 Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de « La Filandière »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix (Gissinger Alban - pouvoir de Belhadj Lazreg, Nicolle Nadia, Claudel Guillaume, Lethuillier-Levet Valérie - pouvoir de Lefevre Amélie, ne prenant pas part au vote), décide de désigner les 2 conseillers municipaux suivants, en plus du Maire, soit les 3 représentants suivants : Mirella DELOIGNON, Annette BOUTIGNY et Philippe APPRIOU.

N°26-29 Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Relais Accueil des Gens du Voyage

Conformément aux statuts de l'association, la commune dispose d'un siège de membre de droit au sein du Relais Accueil des Gens du Voyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, (Gissinger Alban - pouvoir de Belhadj Lazreg, Nicolle Nadia, Claudel Guillaume, Lethuillier-Levet Valérie - pouvoir de Lefevre Amélie, ne prenant pas part au vote), décide de désigner : Mohamed JAHA.

N°26-30 Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, (Gissinger Alban - pouvoir de Belhadj Lazreg, Nicolle Nadia, Claudel Guillaume, Lethuillier-Levet Valérie - pouvoir de Lefevre Amélie, ne prenant pas part au vote), décide de désigner Mohamed JAHA comme délégué représentant le collège des élus au Comité National d'Action Sociale.

N°26-31 Désignation des représentants du Conseil Municipal aux conseils d'écoles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, (Gissinger Alban - pouvoir de Belhadj Lazreg, Nicolle Nadia, Claudel Guillaume, Lethuillier-Levet Valérie - pouvoir de Lefevre Amélie, ne prenant pas part au vote), décide de désigner, en plus de Delphine Mottet, Adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires et représentant Madame le Maire :

Ecole Andersen : Romain HATTON
Ecole Bitchner : Caroline DELPIERRE DIT CAFARIN
Ecole Créta y : Sylvie BINARD
Ecole Léon Blum : Aziz DEME
Ecole Georges Charpak : Perle POLICE
Ecole Jean Jacques Rousseau : Séverine ETANCELIN

N°26-32 Modification du tableau des effectifs du personnel municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de modifier le tableau des effectifs et d'adopter le tableau des effectifs en annexe de la présente délibération à compter du 1^{er} mai 2026,
- d'autoriser au titre des postes à pourvoir, le recrutement d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

N°26-33 Délibération de principe recrutement d'emplois non permanents (accroissement saisonnier d'activité)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de créer des emplois non permanents en référence :
 - au grade d'adjoint d'animation pour ce qui concerne les postes en animation pendant les périodes d'activité liées au calendrier scolaire,
 - au grade d'opérateur des APS pour les postes de BNSSA,
 - au grade d'adjoint du patrimoine pour la Médiathèque,
 - au grade d'adjoint technique pour les postes d'agents d'entretien,
 - au grade d'adjoint administratif pour les postes d'agents administratifs
- de préciser que les agents seront recrutés à temps complet ou à temps non complet selon les besoins, sur un poste relevant de la catégorie C et fixer la rémunération en référence au grade de recrutement au 1^{er} échelon et aux conditions de rémunération fixées par délibérations n° 08-67 du 19 juin 2008 et n°15-53 du 18 juin 2015 pour les animateurs de l'accueil de loisirs
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget

N°26-34 - Rétrocession d'une concession au cimetière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de valider la rétrocession de la concession à la commune et de rembourser [REDACTED] de la somme de 706 €.

N°26-35 Convention d'utilisation du Gymnase Anquetil par l'association Eurospace Running – organisation de l'urban trail des 3 panoramas de Rouen

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention entre la commune et l'association Eurospace Running et d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

N°26-36 – Convention avec le Tennis Club Dévillois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention entre la commune et l'association sportive "Tennis club Dévillois" et d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

N°26-37 Désaffectation et déclassement d'une propriété communale – 9 rue Gallard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prononcer la désaffectation et le déclassement de cette maison afin de pouvoir procéder à sa mise en vente et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes afférents.

N°26-38 – Appel à projet – "politique départementale de l'arbre"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet "Collectivités - Politique départementale de l'arbre" année 2026.

N°26-39 Mise en place du dispositif Atouts Normandie – Région Normandie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention relative au dispositif Atouts Normandie de la Région Normandie et d'accepter ce mode de règlement au sein de la direction de l'action artistique.